

FAISONS VRAIMENT CONFIANCE AUX SERVICES DÉCONCENTRÉS (DRAC et DAC)

La CFDT-CULTURE demande le respect des agents des directions régionales

Dans le cadre de la mission d'inspection (<u>voir la lettre de mission</u>), la CFDT – CULTURE a été reçue et entendue par les inspecteurs de l'inspection générale de l'administration (IGA), de l'inspection générale des finances (IGF) et l'inspection générale des affaires culturelles (IGAC) le 7 février 2018.

Bien que fort étonnés de la longue entrevue et de l'écoute témoignée par les quatre inspecteurs présents, nous avons mieux compris lorsque le rapport nous a été communiqué en avril : le 7 février, il était déjà écrit. Nous avons été reçus par politesse (grande par ailleurs) mais tout ce que nous avons porté lors de notre entretien est loin d'avoir été retenu.

Petit tour d'horizon.

S'il y a dans ce rapport des éléments que la CFDT-CULTURE a évoqué, demandé, parfois depuis longtemps., il y manque toutefois encore beaucoup, de ce qui fait le cœur de notre action revendicative :

- Équité indemnitaire : il n'y a aucune raison qu'on gagne moins dans les DRAC et les DAC que dans les autres directions régionales ou dans les autres services du ministère.
 - La CFDT-Culture demande que les personnels des DRAC et des DAC connaissent la couleur des 9 M € de 2017 (finalement plutôt 7), des 9 M € de 2018 dédiés à la correction des injustices dans la rémunération des agents et surtout **le calendrier précis du rattrapage à l'euro près**.
- **Gestion dynamique des personnels** : tout le monde sait pourquoi il n'y a pas assez de mobilité dans les DRAC et des DAC, en dehors de la fuite des déçus de la réforme territoriale.
 - La CFDT-Culture demande un **suivi des agents** dans leur parcours professionnel dans toutes les Dracs, la levée des freins à la mobilité voulue et la transparence RH.
- Déconcentration réelle: les crédits fléchés et le reporting permanent, y compris pour Stéphane Bern, empêchent l'action efficace. Qu'on fasse confiance aux agents des directions régionales pour conduire l'action territoriale du ministère de la Culture et qu'on laisse Stéphane Bern s'occuper de l'Eurovision!

La CFDT-Culture demande que disparaissent les **crédits fléchés**, que naissent les vraies bilatérales entre administration centrale, DRAC et DAC **autour des stratégies**!

CFDT-CULTURE

61, rue de Richelieu 75002 PARIS +33140155120

cfdt@culture.gouv.fr www.cfdt-culture.org • Non à une **deuxième** vague de réforme territoriale

Partout où elle siège, la CFDT-CULTURE demande que le calendrier précis de la mise en place des organigrammes cibles lui soit enfin communiqué, souvent en vain.

Pour être sûrs de n'en avoir jamais fini, et de ne pas parler du reste, voilà que le rapport des trois inspections évalue l'action des directeurs de pôles en dix lignes et les vire en une phrase, au lieu d'entendre ceux qui prônent **une autre manière de diriger et d'organiser le travail**.

Suite à la <u>diffusion du rapport</u>, la CFDT-CULTURE a été invitée à faire connaître ses remarques lors d'une rencontre avec les organisations syndicales le 30 mai prochain. En amont de celle-ci, vous trouverez ici quelques premières réactions.

1. La réforme était l'occasion d'une véritable révolution managériale. C'est raté

Le rapport préconise la suppression pure et simple des directeurs de pôles. Après avoir sacrifié allégrement directeurs adjoints et secrétaires généraux en 2015, les DRAC et DAC laisseront-ils sacrifier les directeurs de pôles, et ensuite les chefs de services, pour retrouver la saine et vassale relation du roi et de sa cour avec ses conseillers et chefs de services ? Pendant qu'on refait le petit monde du pouvoir, on reporte la mise en place d'une organisation claire, qui s'appuierait sur l'analyse du travail quotidien, réel et concret, des agents des directions régionales.

La CFDT-CULTURE milite et militera sans relâche en faveur d'une nouvelle organisation du travail, et d'une nouvelle relation hiérarchique, plus transversale, plus horizontale, plus humaine.

Il n'y a pas que le directeur qui pense, qui fatigue, qui administre, qui anime, qui travaille. Il n' y a pas que le directeur qui a raison.

Tous les jours les agents des DRAC et DAC nous appellent, nous rejoignent et nous alertent sur l'exercice solitaire du pouvoir sur les territoires. Sur le charme de l'indécision ou le secret de la décision.

Relisez-vous, messieurs et mesdames les inspecteurs généraux, vous rêvez d'un monde bien éloigné de celui promis par le précédent secrétaire général, qui appelait de ses vœux la fin de l'omniscience, de l'omnipotence et de l'omniprésence des directeurs...

Partager la décision, inventer des espaces d'écoute et de réflexion, déléguer et évaluer, remobiliser et faire savoir : voilà le credo d'un syndicat décidément convaincu que la décision se prend au plus près des acteurs de terrain, et que la force des DRAC et des DAC, c'est avant tout ses agents au service d'une politique basée sur des convictions, des orientations et des moyens.

Une nouvelle gouvernance est possible, basée sur le respect de l'autre, sur la bienveillance et sur l'ambition. Telles étaient les mots d'ordre du secrétaire général lors de son discours devant les cadres du ministère en janvier 2018. On ne les voit pas dans ce rapport. On n'en voit pas trace dans les actes du ministère depuis juin 2017.

CFDT-CULTURE

61, rue de Richelieu 75002 PARIS +33140155120

cfdt@culture.gouv.fr www.cfdt-culture.org

2. La réforme était l'occasion d'une véritable refonte du dialogue social. C'est raté.

Enfin on a réfléchi un peu ensemble, interrogé un peu tout le monde, essayé de mesurer plus ou moins bien l'impact du changement.

Enfin on a redécouvert qu'on avait des instances et discuté des organigrammes, des fonctions, du service rendu, en expertise et proximité.

Mais on a échoué à les faire vivre autrement que par obligation, autrement que comme des chambres d'enregistrement.

Les équipes des DRAC étaient en pleine réflexion quand le ministère a imposé brutalement son modèle. On paie cette faute originelle de « réorganisation »depuis deux ans. Et voilà que le rapport demande de faire l'inverse... On peut aussi réinventer l'eau froide.

3. Ce rapport acte ce que la CFDT-CULTURE répète depuis longtemps

La balle est maintenant clairement dans le camp du ministère.

Sans respect de la compétence des DRAC et DAC, de la part de l'administration centrale, qui doit cesser de flécher les crédits, et de la part des établissements publics nationaux, qui doivent s'appuyer sur l'expertise territoriale des DRAC et DAC, l'action ministérielle perd de son efficacité et de sa cohérence.

Sans une autonomie accrue des anciens sièges de DRAC fusionnées, ça ne marchera jamais.

Sans une déconcentration accrue, dans les actes et dans les têtes, la mauvaise idée d'une nouvelle vague de décentralisation reviendra.

Sans une modernisation profonde de l'outil et de l'usage informatique, ce ministère ne pourra pas réussir. De plus, il se met, lui et surtout les agents, durablement en danger.

Sans gestion prévisionnelle des emplois et des compétences, les DRAC et DAC perdront leur expertise, leur savoir-faire, leur autonomie de décision, leur avenir.

Sans équité indemnitaire interministérielle à court terme, les DRAC et DAC, comme les autres établissements du ministère, resteront peu attractives.

Sans gestion des viviers, sans valorisation de cadres ou de compétences, les DRAC et les DAC ne valoriseront que des carrières de mercenaires, pas celle de ses agents.

Sans maintien des moyens, il n'y aura pas maintien des résultats.

Et pourtant, le rapport dit ce que tout le monde sait :

- les DRAC et les DAC font du bon travail.
- Pour sauver les DRAC et DAC, il ne faut pas seulement prendre acte avec ce rapport du service rendu par les DRAC et DAC.
- Il faut très vite engager les chantiers pointés par la CFDT-CULTURE : équité indemnitaire, consolidation des organigrammes cibles, prospective associant les agents.

Il est déjà tard, madame la ministre, pour faire ce que nous savons tous utile.

Faisons-le ENSEMBLE avant la fin de l'année.

La CFDT-CULTURE, le 30 mai 2018

CFDT-CULTURE

61, rue de Richelieu 75002 PARIS +33140155120

cfdt@culture.gouv.fr www.cfdt-culture.org